

Compte-rendu de la réunion du JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 à 14H30

Etaient présents :

Les représentants du conseil d'administration

- Madame LE BLEVEC M Absente excusée

Les représentants des usagers

- Mesdames LE COZE L, JUGANT L, DERVAL B, COETMELLEC MT et Monsieur JEAN.

Les représentants du personnel

- Madame HELLEC C, LE ROUZIC F

Membres des représentants des familles :

- Mesdames LE COZE C, DOUCEN, BOUGUENNEC.

La directrice de l'EHPAD

- Madame GLORET

Ordre du jour :

1° Point COVID

2° Questions diverses

1° Point COVID

La situation sanitaire inédite nous a contraint à modifier notre organisation de travail, nos projets et à travailler au mieux autour de la prévention, de l'application des mesures, de réfléchir au bénéfice / risque d'un isolement des résidents.

Depuis le début mars :

- des annonces médiatiques
- des recommandations des ARS
- des reportages d'EHPAD (confinement en chambre, parfois avec les personnels), des bilans de mortalité très lourds

Conséquences : des interrogations (jusqu'où doit-on aller dans la protection du résident ?), des prises de décisions très rapides, des applications ayant bouleversées totalement notre organisation du travail.

Pour les résidents : ce qui a été mis en place (en mars) : organisation par secteur pour les résidents avec possibilité d'aller se promener dans le parc (interdit à tout promeneur extérieur à l'établissement) et de poursuivre des animations. Prise de repas par unité de 10 personnes. Cependant l'avis des familles a été sollicité pour ceux qui souhaitaient un confinement strict de leur parent en chambre (3 demandes ont été faites).

Fin juin, retour des résidents en salle de restaurant mais nécessité de les faire déjeuner par table de 2 personnes pour ne pas être en face d'un autre résident. Manque de tables, d'espace. Salon réquisitionné. Friction de leurs mains au SHA avant chaque repas.

Les recommandations précisent : port de masques pour les résidents, distance d'un mètre entre eux, pas de rassemblement en grand nombre, petits groupes. Donc sur l'organisation il faut à la fin du déjeuner remonter la majorité des résidents qui auparavant restaient au salon.

Pour les familles : nous avons axé notre communication sur le référent familial

En terme de communication :

→ 7 mails envoyés par référent (courrier aux familles avec explicatifs de nos décisions et des mesures) et 3 appels téléphoniques par référent. Mobilisation de l'animatrice, secrétaires, IDEC, IDE, Psycho au détriment des projets afin de vous informer.

→ site internet : toutes les infos ont été mises sur le site + l'animatrice a mis en place un power point journalier (sauf we) pour que vous puissiez être informés du quotidien de votre parent.

→ rendez-vous skype : mise en place de rendez-vous. Nous avons suffisamment de tablettes pour pouvoir satisfaire les demandes. Gestion par l'animatrice.

En terme de rendez-vous :

→ chaque demande de visiteurs a pu être honorée. Aucun refus.
Ouverture exceptionnelle de l'espace dédié au moment fêtes des pères et fêtes des mères.

Pour les professionnels :

→ Comme pour tous, au mois de mars, c'est la panique, stress, incompréhension, doute : quelle est ma place en tant que professionnel ? Que doit-on faire ?

Gestion des arrêts de travail des personnels à risque et les absences pour garde d'enfants.

- Rassurer
- Informer
- Réorganiser

Réunions au moins 3 fois par semaine.

□ Sur l'acquisition des nouveaux protocoles : port de masques, lavage des mains (zéro bijoux), désinfection....

□ Sur la nouvelle organisation du travail : tous les postes de travail (plus d'une vingtaine) ont été réorganisés : changement total : réadaptation pour l'équipe.

□ Sur le dépistage : nous avons tous été soumis à un test PCR à la fin de nos congés d'été et à un nouveau test antigénique au début du mois de novembre. Tous négatifs. Chaque professionnel a déjà été testé 2 fois. Je ne peux que féliciter l'équipe aujourd'hui !

C'est complexe pour les équipes de travailler 7 à 8 heures par jour avec un masque chirurgical depuis maintenant 9 mois. Il a fallu s'adapter et trouver des solutions aux professionnels qui ont fait des réactions allergiques aux masques.

Nous travaillons en collaboration avec une infirmière hygiéniste du CH de Quimperlé qui vérifie, nous conseille sur les procédures et les produits utilisés....

Pour l'organisation des services et matériel :

→ La prévention COVID a du se faire avec des stocks de matériels très restreints pendant plusieurs mois. Très grande difficulté à trouver les matériels nécessaires en cas de covid car pénurie (de gants, de gels hydro alcooliques, de surblouses, de masques, les lunettes de protection).

→ Mobilier (chariots de transferts, tables car 2 résidents au lieu de 4)

→ Gestion des visites : espace dédié : où, comment ? Exigence des textes (entrée indépendante visiteurs et résidents), interdiction d'accès dans le hall.

→ les produits désinfectants (lesquels sont efficaces pour un nettoyage COVID ?).

En terme de consignes prévention :

Pour les familles :

Les espaces de circulations et les espaces de vies interdits aux visiteurs et les visites devant se terminer à 17h :

□ Il doit y avoir un certain nombre de personnes par m2. Donc pour que la liberté des résidents ne soit pas entravée par l'arrivée de visiteurs dans leur espace il a fallu gérer cette circulation. Priorité aux résidents

Le port de masque chirurgical :

□ Les consignes sont très strictes pour les professionnels. Il en est de même pour les familles. Port de masque chirurgical obligatoire. Toute entrave à cette consigne est immédiatement remontée aux cadres et cela peut aller jusqu'à l'exclusion du visiteur.

Pour les résidents :

Les retours d'hospitalisation : 7 jours d'isolement avec test PCR avant de sortir de la chambre.

Les visites : à l'espace dédié ou en chambre pour les résidents fin de vie ou fatigués.

Port de masque au maximum pour les résidents au moment de la messe ou des animations.

Projection sur les mois prochains :

Aucune consigne. Aucune information complémentaire à ce jour.

En cas de COVID :

→ fermeture immédiate de l'établissement à tous les visiteurs. L'information sera accessible sur Internet. Déclaration à l'ARS. Si c'est un résident, la famille sera prévenue.

Notre priorité sera l'organisation des services. Actuellement, pénurie de personnel dans le secteur des EHPAD, difficulté de recrutement.

BILAN :

La Directrice interroge le conseil sur les points qui auraient pu être améliorés depuis le mois de mars. Mesdames BOUGUENNEC ET DOUCEN nous font part de leurs encouragements et leurs félicitations pour tout ce qui a été fait.

2° Questions diverses

Arrivée de Docteur CULO Marion, médecin coordonnateur et de Karline SACHS psychologue depuis le début du mois d'octobre.

La séance est levée à 16h00

La présidente du conseil de vie sociale

Madame LE COZE